

Rapport

La crise des cahiers subventionnés L'arbre qui cache la forêt



Observatoire Raqabah
Tunis, le 22 septembre 2023

Rapport

Crise des cahiers subventionnés...

L'arbre qui cache la forêt

Observatoire Raqabah
Tunis, le 22 septembre 2023

Résumé Exécutif

Ce rapport présente une analyse des raisons de la crise de la rareté des cahiers scolaires numérotés et subventionnés dans les papeteries en début de cette année scolaire, par rapport à leur disponibilité sur le marché parallèle. Il explique en détail le fonctionnement du système de subvention au papier scolaire et le rôle des différents acteurs dans ce système : le ministère du Commerce, le Centre National Pédagogique (CNP), ainsi que diverses imprimeries chargées de l'impression des cahiers scolaires, en plus de la La Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa (SNCPA) de Kasserine, qui fabrique le papier destiné à la fabrication des cahiers scolaires.

Le rapport aborde ensuite en détail la situation de cette entreprise et la crise financière sévère qu'elle traverse depuis plusieurs années, en relation avec des problèmes de mauvaise gouvernance, de gestion inefficace et de diverses formes de manipulation et de trafic qui ont entraîné la paralysie de l'usine pendant près de quatre ans. Cela a fait l'objet d'une plainte judiciaire déposée il y a deux ans par l'Observatoire Raqabah contre une alliance de corruption entre des responsables de l'administration publique et des syndicalistes influents. Il met en lumière comment les crises de cette entreprise ont causé d'importantes perturbations dans le système de production de cahiers subventionnés, ainsi que d'importantes charges financières pour l'État, principalement en raison de la nécessité de prendre en charge les factures du papier importé à des prix élevés. Cela a conduit à la réduction des quantités produites de cahiers subventionnés, compte tenu de l'impossibilité de réduire les quantités de manuels scolaires qui ne peuvent pas être remplacés par un autre produit. Le rapport détaille également les formes de manipulation du système de papier, notamment de la part de certaines imprimeries et de certaines entités responsables de la distribution des cahiers au niveau national et régional.

Le rapport conclut par d'importantes conclusions sur les raisons de l'échec du système de subvention aux cahiers scolaires. Il propose également des recommandations à court terme pour surmonter la crise de la pénurie de cahiers subventionnés dans une première étape, puis pour entreprendre des réformes structurelles fondamentales et réorganiser le système de papier scolaire, ainsi qu'améliorer la gouvernance de la SNCPA, et développer sa production dans une deuxième étape.

ABREVIATIONS:

Mots	Abreviations
La Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa	SNCPA
Centre National Pédagogique	CNP
L'Unité de compensation des produits de base	UCPB
Chambre Nationale des Grossistes en Matériel Scolaire et de Bureau	CNGMSB
Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz	STEG
l'Inspection Générale des Services Publics	IGSP
Corps du contrôle général du Domaine de l'Etat et des affaires foncières	CCGDEAF
l'Instance Nationale de Lutte contre la Corruption	INLUCC
Président Directeur General	PDG
Union Générale Tunisienne du Travail	UGTT

Table des matières

Résumé Exécutif	3
Table des matières	5
Introduction	6
1. Qu'est-ce que le système de subvention des cahiers scolaires?	6
2. Le coût de la subvention du papier scolaire	7
3. Rareté des cahiers subventionnés malgré l’augmentation significative du budget alloué à la subvention du papier scolaire	7
4- Dégradation des conditions de la SNCPA	8
5 - La SNCPA : Dégradation de la gouvernance et prolifération de la corruption	9
6- L'impact de la situation de la SNCPA sur la crise des cahiers scolaires	11
7- L'échec du système de subvention des cahiers scolaires	12
8- Recommandations	13
Bibliographie	15

Introduction

Le principal souci de centaines de milliers de familles tunisiennes à l'approche de la rentrée scolaire est de fournir les fournitures scolaires nécessaires à leurs enfants, dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, d'augmentation de l'inflation et d'hausse significative des prix.

Ces derniers jours, de nombreux témoignages ont été diffusés dans les médias et sur les réseaux sociaux concernant la forte augmentation des prix de la plupart des articles scolaires et le manque de cahiers scolaires numérotés en librairies, malgré les assurances officielles quant à la disponibilité de quantités suffisantes sur le marché. L'Observatoire Raqabah s'est penché sur le système de subvention des cahiers scolaires et les raisons de leur rareté sur le marché, ainsi que sur les parties bénéficiaires de cette subvention.

1. Qu'est-ce que le système de subvention des cahiers scolaires?

Depuis les années 1960, le système éducatif tunisien a adopté un système de cahiers standardisés numérotés. Quatre types de cahiers sont produits : n°12 avec 48 pages, n°24 avec 96 pages, n°48 avec 192 pages et n°72 avec 288 pages. L'État fixe un prix de vente bas pour ces cahiers et intervient en subventionnant le papier destiné à leur fabrication. Un nombre limité d'imprimeries privées sont autorisées à produire une quantité annuelle de cahiers en fonction de conditions définies par le ministère du Commerce, sans passer par un appel d'offres, et sans l'activation des principes généraux de l'achat public (concurrence, liberté de participation, égalité, transparence des procédures et intégrité). L'Etat garantit à ces imprimeries l'obtention d'une quantité adéquate de papier subventionné (environ 4000 tonnes de papier cette année). Les imprimeries concernées sont approvisionnées en papier fabriqué dans l'usine du papier de Kasserine. Ou bien, elles sont autorisées à importer du papier destiné aux cahiers scolaires, avec la prise en charge par l'Unité de Compensation des Matières de la différence entre le prix de cession du papier et le coût.

Quant au contrôle de la qualité des cahiers numérotés pendant les étapes de production, le CNP nous a informés que la responsabilité en la matière a été transférée en 2019 aux missions du Ministère du Commerce, sans nous fournir le cadre réglementaire qui a accompagné ce changement. Cela contredit la mission du Centre telle que définie par la loi n° 1972 -61 en date du 29 juillet 1972 portant création du Centre National Pédagogique, qui stipule dans son deuxième chapitre : "Stimuler la production et la diffusion des outils éducatifs autorisés à être utilisés dans les écoles par le ministre de l'Éducation nationale, en veillant à ce que ces outils soient disponibles pour les enseignants, les élèves, les étudiants, les écoles et les universités, tout en considérant la qualité de la fabrication et le prix approprié".

D'autre part, l'État intervient également pour soutenir les manuels scolaires en subventionnant le papier utilisé par les imprimeries privées qui remportent des contrats pour la fabrication de manuels scolaires (environ 5000 tonnes de papier au total). Plus de 260 titres de livres destinés aux élèves sont publiés chaque année en plus de 13 millions d'exemplaires, sous la supervision et le contrôle du CNP.

2. Le coût de la subvention du papier scolaire

Le tableau suivant présente l'évolution du coût de la subvention du papier scolaire de 2010 à 2023, selon les données collectées par l'Observatoire à partir des rapports de la Cour des comptes sur la clôture du budget de l'État pour les années 2010 à 2020, ainsi que des rapports budgétaires de l'État pour les années 2021 à 2023, en plus des rapports de L'Unité de compensation des produits de base relevant du ministère du Commerce.

Evolution de la subvention du papier scolaire sur la période 2010-2023

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant (Million D)	4,3	4,3	4,3	4,3	2,8	4,3	3,9	3,9	2,7	10,3	6,1	10	10	35
Quantité (Mille T)	5,9	6	6	6	6	6,2	5,1	6	3	10	7,7	7,9		

Cependant, ces chiffres n'incluent pas les subventions indirectes accordées à la SNCPA, que nous détaillerons ultérieurement.

3. Rareté des cahiers subventionnés malgré l'augmentation significative du budget alloué à la subvention du papier scolaire

Le budget de l'État pour l'année 2023 prévoit des montants pour le subvention du papier scolaire d'un montant de 35 millions de dinars, soit une augmentation de 250 % par rapport aux crédits de 2022, estimés à 10 millions de dinars.

Malgré l'annonce de la disponibilité de 16 millions de cahiers subventionnés cette année (soit environ 4000 tonnes de papier), jusqu'au 3 septembre 2023, seuls environ 6 millions de cahiers (1255 tonnes) ont été produits et commercialisés en raison du retard dans le lancement de la production de cahiers numérotés en août, selon les déclarations du président de la Chambre Nationale des Grossistes en Matériel Scolaire et de Bureau (CNGMSB), Faiçal Abbasi, en date du 6 septembre 2023. Cela explique la rareté des cahiers subventionnés dans les papeteries au cours de la période précédente, ainsi que la vente conditionnée de petites quantités de ces cahiers mélangés à d'autres fournitures scolaires coûteuses. De plus, certaines quantités de cahiers subventionnés ont été introduites sur le marché noir, etc.

Selon une déclaration du même président de la CNGMSB en date du 17 septembre 2023, la quantité de cahiers subventionnés produite jusqu'à cette date

s'élève à 16 millions de cahiers, avec la confirmation de l'injection de 4 millions de cahiers subventionnés supplémentaires sur le marché tunisien d'ici la fin de septembre 2023.

L'Observatoire Raqabah s'étonne des déclarations médiatiques du président de cette chambre, en l'absence quasi totale de représentants du ministère du Commerce. Il doute également de l'exactitude des chiffres annoncés par cette personne concernant les quantités produites. Il appelle les services du ministère du Commerce à exercer leurs fonctions pour vérifier les chiffres de production et de commercialisation des cahiers subventionnés et à informer l'opinion publique de la réalité de la situation.

Alors que le ministère du Commerce porte la responsabilité de cette grave pénurie et de la souffrance qu'elle inflige aux citoyens les plus vulnérables, la principale cause de la crise du papier subventionné réside dans la situation désastreuse de la SNCPA.

4- Dégradation des conditions de la SNCPA

Au cours des dernières années, la situation de la SNCPA s'est gravement détériorée. À la fin de l'année 2021, la société a enregistré des **pertes cumulées** atteignant environ **530 millions de dinars**, dont 92 % sont des pertes survenues entre 2011 et 2021. Ces pertes sont principalement dues au fait que les revenus ne couvrent pas les coûts de production, avec une **couverture des charges d'exploitation ne représentant que 3%** des revenus d'exploitation en 2021. Cette couverture n'a pas dépassé 39% au cours de la période de 2016 à 2021. Cela signifie que plus de 60% de l'activité d'exploitation est financée par des prêts à court et à long terme, principalement des **prêts du Trésor public pour un montant total de 300 millions** de dinars à la fin de 2022.

Evolution de la situation de la SNCPA sur la période 2016-2021 (en millions de dinars)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Revenus d'exploitation	23,9	24,9	21,6	8,9	0,9	1
charges d'exploitation	62	64,5	71,4	54,7	40,7	32,1
Dont charges des employés	20,9	21,4	23,6	24,6	25,3	26,2
Dont achats	35,3	29,7	40,6	21,3	9,5	2
Resultats d'exploitation	-38,1	-39,6	-49,8	-45,8	-39,8	-31
Charges financières	6,9	5,6	10	5,9	11	11,5
Resultat Net	-45	-44,5	-58,3	-51,9	-50,4	-42
Pertes cumulées	-284	-328,5	-386,8	-438,7	-489,1	-531,1

La société avait également obtenu des prêts bancaires antérieurs en échange de la **mise en gage** de terrains d'une valeur de **77 millions de dinars**, ainsi que la mise en gage d'actifs commerciaux et d'équipements d'un montant total de **55 millions de dinars**. Les dettes de la société devraient atteindre **570 millions de dinars** à la fin de 2022, dont 300 millions de dinars de prêts du Trésor public, comme mentionné précédemment, ainsi que 65 millions de dinars de dettes envers les caisses sociales, 100 millions de dinars de dettes envers la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), et 105 millions de dinars de dettes envers les fournisseurs, les banques et d'autres créanciers.

Il est donc clair que l'État est intervenu pour soutenir la société en lui accordant des prêts du Trésor public afin de garantir la continuité de son "activité", bien qu'il soit préalablement informé que la société ne serait pas en mesure de rembourser un seul dinar de ces prêts. Cela est dû à l'impossibilité de la société d'obtenir des prêts auprès d'institutions financières. Le tableau suivant détaille les prêts du Trésor public obtenus par la société au cours de la période de 2016 à 2021.

Etat des Credits du Trésor (Millions de Dinars)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Credits du Tresor (Millions de Dinars)	29	30	30	35	9,25	23,93	19

Ce qui est encore plus étrange, c'est que la société a obtenu des prêts du Trésor public pendant sa période d'inactivité (2020-2022) pour garantir le paiement des salaires des employés. Cependant, nous avons constaté que ces ressources ont été utilisées pour financer des associations, des clubs sportifs, des repas, des subventions illégales, des dépenses de réception, de publicité, de formation du personnel, et même pour couvrir les dépenses des missions syndicales.

5 - La SNCPA : Dégradation de la gouvernance et prolifération de la corruption

Au cours des dernières années, la SNCPA a été soumise à plusieurs audits, certains portant sur divers aspects de sa gestion, tandis que d'autres se sont concentrés sur des aspects spécifiques ayant donné lieu à des plaintes.

En février 2012, l'Inspection Générale des Services Publics (IGSP) (rattachée à la Présidence du gouvernement) a effectué une mission d'inspection en se concentrant particulièrement sur les aspects commerciaux de la société. Cette inspection a conduit à un rapport en 2012 mettant en lumière des irrégularités liées à des fraudes, des abus de pouvoir, et de la corruption. Une enquête pénale a été ouverte à cet égard, et une plainte a été déposée le 1er octobre 2012. La cour de

première instance de Tunis a prononcé **un non-lieu** pour tous les accusés, mais le ministère public a fait appel en février 2022, et l'affaire est actuellement devant la cour d'appel.

Le Corps du contrôle général du Domaine de l'Etat et des affaires foncières a également mené une mission d'inspection en mai 2014, qui a révélé de nombreuses infractions à caractère criminel et des erreurs de gestion généralisées. Le rapport a été transmis au Procureur Général chargé des litiges de l'État, qui a engagé des poursuites nécessaires, tandis que les erreurs de gestion ont été soumises à la juridiction pénale.

En outre, en septembre 2015, l'Inspection Générale du Ministère de l'Industrie a effectué une mission d'inspection à la SNCPA, qui a révélé de nombreuses infractions. Des poursuites ont été engagées devant la juridiction pénale concernant ces erreurs de gestion.

En novembre 2020, une autre mission d'inspection a été menée par l'Inspection Générale du Ministère à la suite d'une plainte de l'INLUCC. Cette inspection a également révélé de nombreuses infractions, et le rapport a été transmis à l'INLUCC en avril 2021, ainsi qu'à la Cour des Comptes en février 2022, pour enquêter sur certaines questions concernant certains cadres de la société.

En mars 2022, une enquête a été menée par l'Inspection Générale du Ministère concernant un contrat d'achat et d'installation d'une chaudière thermique par la société auprès du fournisseur turc Electro-Dynamik. Suite aux irrégularités constatées dans ce contrat, un rapport a été transmis en juillet 2022 au Chargé Général des litiges de l'État et à la Cour des Comptes. Cette affaire a été vigoureusement soulignée par l'Observatoire Raqabah et considérée comme une faute grave ayant entraîné des pertes financières importantes pour la société et l'État.

En dépit de ces graves irrégularités et crimes commis à l'encontre de la société et de l'argent public, "Labid Ghodbani" a continué d'occuper le poste de PDG de la société pendant plus de 10 ans (de 2011 à 2021). Cela s'explique par sa protection politique, administrative et syndicale, qui impliquait l'octroi de privilèges, de nominations, de recrutements et d'avantages financiers aux responsables du ministère de tutelle.

Malgré les avertissements répétés de l'Observatoire Raqabah au cours des trois dernières années concernant la grave détérioration de la situation de la SNCPA, aucune action n'a été entreprise pour y remédier.

Cela a conduit l'Observatoire Raqabah à porter plainte en novembre 2021 contre le PDG de la société pendant la période de déclin, "Labid Ghodbani", ainsi que contre plusieurs responsables de la société, du ministère de l'Industrie, et des dirigeants syndicaux influents (notamment "Essanki Lassouedi" le Secrétaire

général régional actuel de l'UGTT à Kasserine), en se basant sur des témoignages et des rapports d'audit concernant certaines de ces infractions, notamment des opérations de favoritisme, d'éviction de concurrents ayant des offres financières bien plus importantes, de manipulation d'appels d'offres et de contrats de vente en échange de commissions et d'autres avantages illégaux. Ces crimes majeurs ont entraîné des pertes estimées à des dizaines de millions de dinars pour la société, et ont été l'une des principales raisons de la détérioration de la situation financière de la société et de sa proche insolvabilité, malgré le soutien financier continu de l'État. Malgré les progrès de l'enquête préliminaire, ces plaintes sont toujours en suspens devant les tribunaux.

Tout cela suscite des doutes quant à l'existence d'acteurs puissants qui ont couvert les actionnaires et les responsables de la SNCPA, y compris "Labid Ghodbani", qui a été nommé de manière douteuse et opaque en juillet 2021 à la tête de la Société Tunisienne de Forage, en essayant de faire oublier son bilan catastrophique à la tête de la SNCPA.

6- L'impact de la situation de la SNCPA sur la crise des cahiers scolaires

La production nationale de papier a connu une forte baisse à partir de l'année 2019, où le taux de réduction a atteint 60 % par rapport à l'année 2018, pour se poursuivre de manière plus sévère en 2020 (avec un taux de 77 % par rapport à 2019 et 90 % par rapport à 2018). En 2021, la production de papier est tombée à **zéro** en raison de **l'arrêt complet** de l'entreprise.

Evolution de la production et des ventes de la SNCPA

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Production (papier, produits chimiques et pâte) (Tonnes)	17212	19247	13630	12626	5870	1827	0
dont papier	10540	12439	9617	10228	4071	946	0
Les ventes en Millions D	23,5	23,6	24,4	21,2	8,6	0,8	-
dont Ventes papier	18,7	17,6	21,1	19,5	7,7	0,3	-

En octobre 2022, l'usine de papier de Kasserine a repris la production de papier après plus de trois ans d'arrêt. Pendant ces trois années, l'État a dû prendre en charge les factures **d'importation de papier** à des prix élevés. Il a également été contraint de **réduire les quantités** de cahiers subventionnés, étant donné qu'il était impossible de réduire les quantités de manuels scolaires, qui ne peuvent pas être remplacés par un autre produit.

Il convient de noter que les opérations d'achat de papier sont entachées de nombreuses suspicions de manipulation de la part de certaines imprimeries qui ont tendance à gonfler les factures de différentes manières, compte tenu du faible contrôle et de son caractère sélectif.

Le stock de matières premières disponible à l'usine depuis des années en raison de l'arrêt de la production a permis de produire de grandes quantités de papier destiné aux cahiers et manuels scolaires, atteignant 1240 tonnes au cours des mois d'octobre et novembre 2022. Par la suite, la production a diminué en fonction de la disponibilité des matières premières, en particulier de la pâte de bois importée du Brésil, de la Finlande et d'autres pays. Plus de 9000 tonnes d'Alfa sont stockées dans les entrepôts de l'entreprise en attendant la réparation de l'unité de broyage, qui transforme l'Alfa en une pâte exportable vendue à l'étranger pour financer une partie des approvisionnements de l'entreprise et pour rapporter des devises étrangères.

Il est à noter que la société a obtenu en janvier 2023 un prêt de trésorerie pour acheter de la pâte de bois afin de répondre aux besoins des imprimeries pour cette année, pour l'impression des livres et des cahiers scolaires, ainsi que pour couvrir les salaires et autres dépenses.

L'abondance et la qualité des fournitures scolaires subventionnées au cours des prochaines saisons scolaires dépendront de l'amélioration de la situation de la SNCPA, ainsi qu'au développement de ses capacités de production et de ses ressources financières. Cela nécessite des réformes structurelles majeures, l'amélioration de la gouvernance de l'entreprise, et son assainissement de la corruption et de l'incompétence laissées par les administrations précédentes, tout en comptant sur des cadres compétents et intègres.

7- L'échec du système de subvention des cahiers scolaires

Les "cahiers subventionnés", tout comme le pain, la farine, la pâte alimentaire et l'huile végétale subventionnés, ne parviennent pas à ceux qui en ont réellement besoin, mais sont partagés entre les personnes à revenu modeste et les riches. Dans de nombreux cas, ce sont les personnes à revenu élevé, capables de satisfaire aux exigences des librairies/papeteries en mélangeant les cahiers subventionnés avec des cahiers haut de gamme et des fournitures coûteuses, qui en profitent.

Cela soulève un problème dans le système de compensation dans le pays, tant que les autorités sont incapables de mettre en œuvre les nombreux plans visant à orienter la subvention vers les bénéficiaires réels.

Un autre problème dans le système de subvention du papier est le détournement de quantités inconnues vers le marché noir. Les cahiers subventionnés sont

vendus sur les marchés populaires et dans des magasins qui ne sont pas soumis à une distribution régulée en raison du manque de surveillance. Il est évident que cela résulte de diverses manipulations de la part de certaines imprimeries et de réseaux de distribution régionaux.

Il y a également le problème de la contrebande de quantités de papier subventionné, voire de cahiers subventionnés, à l'étranger. Il y a quelques années, ce type de contrebande incluait des quantités importantes fournies à la Libye et à d'autres pays. Une partie des cahiers produits à partir de papier subventionné était exportée, y compris une grande quantité de cahiers scolaires vers le marché marocain, atteignant en 2017 environ 7000 tonnes d'une valeur d'environ 30 millions de dinars, avant que le Maroc n'impose des mesures de protection sous forme de droits de douane supplémentaires d'environ 50%, sous prétexte de saturer le marché local, ce qui a conduit la Tunisie à porter le litige devant l'Organisation Mondiale du Commerce. Cependant, la Tunisie a obtenu en 2021 une décision en sa faveur de l'Organisation, sans pour autant parvenir à réduire les tarifs imposés par les autorités marocaines.

En conclusion, la crise des cahiers subventionnés n'est pas temporaire et n'est pas liée au comportement déviant de certains détenteurs de monopoles, mais plutôt une crise d'un système défaillant qui nécessite une réforme structurelle profonde, une amélioration de la gouvernance, un renforcement des mécanismes de contrôle, et l'adoption de systèmes d'information avancés, tout comme dans d'autres secteurs de l'économie nationale.

8- Recommandations

Sur la base de ce qui précède, l'Observatoire Raqabah formule plusieurs recommandations aux autorités officielles pour surmonter la crise de pénurie de cahiers subventionnés dans une première phase, puis pour entreprendre des réformes structurelles radicales et restructurer le système de papeterie scolaire, tout en améliorant la gouvernance de la SNCPA, et en développant sa capacité de production à long terme. Les recommandations sont divisées en mesures à court terme, à moyen terme et à long terme.

1- À court terme :

- Mener un audit complet de la situation de la SNCPA et des raisons de sa détérioration, tout en ouvrant des dossiers sur la corruption accumulée, les nominations arbitraires, les privilèges illégaux, les manipulations et le népotisme qui ont nui à l'entreprise au cours de la dernière décennie, avec la collaboration entre l'administration générale et le syndicat. Annuler les nominations, promotions et désignations prouvées comme étant le résultat du népotisme, sans s'appuyer sur des critères de compétence. Transférer tous les dossiers à la justice pour établir les responsabilités, garantir la poursuite, et éloigner les responsables de la détérioration de la situation de l'entreprise de leurs postes.

- Mettre en place une surveillance sur le terrain des imprimeries à toutes les étapes de la production, et contrôler les factures d'approvisionnement en papier et les contrats de vente par le biais d'une commission conjointe composée de contrôleurs du ministère du Commerce et du CNP, qui possède une expertise en matière de contrôle de la qualité des cahiers scolaires.
- Mener une campagne de contrôle sur les marchés populaires et les magasins où les cahiers subventionnés sont vendus de manière illégale, et enquêter sur les réseaux de distribution parallèles.

2- À moyen terme :

- Mettre en place un système d'information efficace pour enregistrer toutes les opérations d'approvisionnement en papier subventionné par les imprimeries, suivre toutes les étapes de la production et de la commercialisation, de manière à détecter toute tentative de manipulation ou de détournement de cahiers produits.
- Réformer en profondeur le système de compensation en orientant le subvention directement vers les bénéficiaires, en arrêtant la vente de cahiers scolaires au grand public dans les librairies. Cela implique de mettre en œuvre les propositions de réforme globale du système de compensation aux produits de base.
- Modifier le système de sélection des imprimeries chargées de produire les cahiers numérotés subventionnés en passant par un appel d'offres adressé à toutes les imprimeries répondant aux spécifications techniques établies dans le cahier des charges, et en garantissant l'activation des principes généraux de l'achat public (concurrence, liberté de participation, égalité, transparence des procédures et intégrité).
- Améliorer la gouvernance de la SNCPA et élaborer une stratégie de sauvetage en concluant un partenariat stratégique capable d'attirer des investissements, de développer ses capacités et d'améliorer sa capacité de production, parallèlement à des réformes structurelles et à des mesures sociales.

En conclusion, l'Observatoire Raqabah estime que ces solutions et réformes proposées doivent faire l'objet d'une consultation approfondie impliquant tous les acteurs du système.

Bibliographie

Études

- Le Fonds Général de Compensation, Étude, avril 2010.
- Ministère du Commerce, "Projet de Réforme du Système de Soutien aux Matières de Base," Étude, mars 2013.
- Institut Tunisien des Études Stratégiques, Étude "Système de Soutien en Tunisie" [Lien](#)

Articles

- "Déclaration du Ministre de l'Éducation," Al-Sabah News, 11 septembre 2023 [Lien](#).
- "Entretien radiophonique avec Faisal Abbassi, Président de la Chambre Nationale des Commerçants de Fournitures de Bureau et de Matériel Scolaire," Express FM [Lien](#).
- "Le Nouveau Point de Vue," Déclaration du Président de la Chambre des Grossistes de Matériel Scolaire : "Dans deux semaines, 4 millions de cahiers subventionnés seront mis sur le marché" [Lien](#).
- "Observatoire de la Surveillance," Clôture de l'enquête sur le dossier de la chaudière de la Société Nationale de Pâte à Papier, avec des pressions syndicales pour arrêter l'enquête [Lien](#).
- "Bulletin de l'Observatoire de la Surveillance," 11 novembre 2021 [Lien](#).
- Iman Khalafat, "Saisie de 11 000 cahiers subventionnés," Journal Al-Chourouk Tunisien, 1er septembre 2023 [Lien](#).
- "Voix Maghrébines," À cause des cahiers scolaires, la Tunisie se plaint du Maroc au niveau international [Lien](#).
- "Voix Maghrébines," L'Organisation Mondiale du Commerce soutient la Tunisie dans le litige sur les cahiers scolaires avec le Maroc, 31 juillet 2021 [Lien](#).
- "Le Maghrebien," Rentrée scolaire : Hausse de 27 à 30 % des prix des cahiers subventionnés, 14 septembre 2020.

Rapports Officiels

- Rapport Annuel n°29 de la Cour des Comptes sur le "Système de compensation des matières de Base" [Lien](#).
- Rapports des commissaires des comptes sur les états financiers du Centre National Pédagogique pour les années 2016-2021.
- Rapports des commissaires des comptes sur le système de contrôle interne du Centre National Pédagogique pour les années 2016-2021.
- Rapports d'activité du Centre National Pédagogique pour les années 2016-2021.

- Rapports des commissaires des comptes sur les états financiers de la SNCPA pour les années 2016-2020.
- Rapports des commissaires des comptes sur le système de contrôle interne de la SNCPA pour les années 2016-2021.
- Rapports de la Cour des Comptes sur la clôture du budget de l'État pour les années 2011 à 2020.
- Rapports sur le projet de budget de l'État pour les années 2021 à 2023.
- Rapports sur les établissements publics en vertu de la loi budgétaire pour les années 2021 à 2023.
- Rapport annuel du Corps du Contrôle Général des domaines de l'État et des Affaires foncières pour l'année 2014.
- Rapport de l'Inspection Générale des Services Publics (IGSP) (à la Présidence du gouvernement) pour l'année 2012.
- Rapport de l'Inspection Générale au Ministère de l'Industrie pour l'année 2015.
- Rapport de l'Inspection Générale au Ministère de l'Industrie pour l'année 2020.
- Rapport de l'Inspection Générale au Ministère de l'Industrie pour l'année 2022.
- Rapport de l'Inspection Générale au Ministère de l'Industrie pour l'année 2022 (à propos de l'affaire du marché de la chaudière thermique).

Sites Officiels

- Site officiel du Centre National Pédagogique [Lien](#).
- Statistiques du commerce extérieur sur le site du Ministère du Commerce [Lien](#).

RAQABAH OBSERVATORY

-  www.raqabah.org
-  www.facebook.com/Raqabah1
-  <https://twitter.com/MRaqaba>
-  +216 90 575 000
-  contact@raqabah.org
-  65 Rue El Cham, Tunis 1002, Tunisie

